

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MUNICIPALITE DE TUNIS



AVIS DE CONSULTATION

La Municipalité de Tunis lance une consultation pour la fourniture et le transport de peinture routière.

Les entreprises spécialisées et intéressées peuvent prendre connaissance du dossier d'appel d'offres et le retirer tous les jours ouvrables pendant l'horaire administratif à la Direction de la Circulation et de Stationnement sise au 65 avenue de Londres Tunis.

Les soumissions doivent être placées sous triple enveloppes cachetées.

L'enveloppe extérieure qui doit porter l'indication «À ne pas ouvrir, consultation pour la fourniture et le transport de peinture routière» contiendra, outre les pièces administratives requises mentionnées à l'article 3 du cahier des clauses administratives de la consultation, le cahier des clauses administratives de la consultation et le cahier des clauses techniques signés.

Cette enveloppe doit comporter deux enveloppes intérieures :

- une 1^{ère} enveloppe intérieure fermée et scellée sur laquelle est inscrite la mention « **offre financière** » contiendra les pièces financières indiquées à l'article 3 du cahier des clauses administratives de la consultation que l'intéressé a retirées de l'administration complétées et signées.

- une 2^{ème} enveloppe intérieure fermée et scellée sur laquelle est inscrite la mention « **offre technique** » contiendra les pièces techniques indiquées à l'article 3 du cahier des clauses administratives de la consultation.

Les offres doivent parvenir par voie postale sous pli fermé et recommandé ou par rapide poste à la Municipalité de Tunis, Hôtel de Ville, La Kasbah –Cedex 1080 Tunis, ou **en mains propres contre récépissé au Bureau d'ordre Central au plus tard 1 février 2019.**

La date de la réception des offres au bureau d'ordre central fait foi.